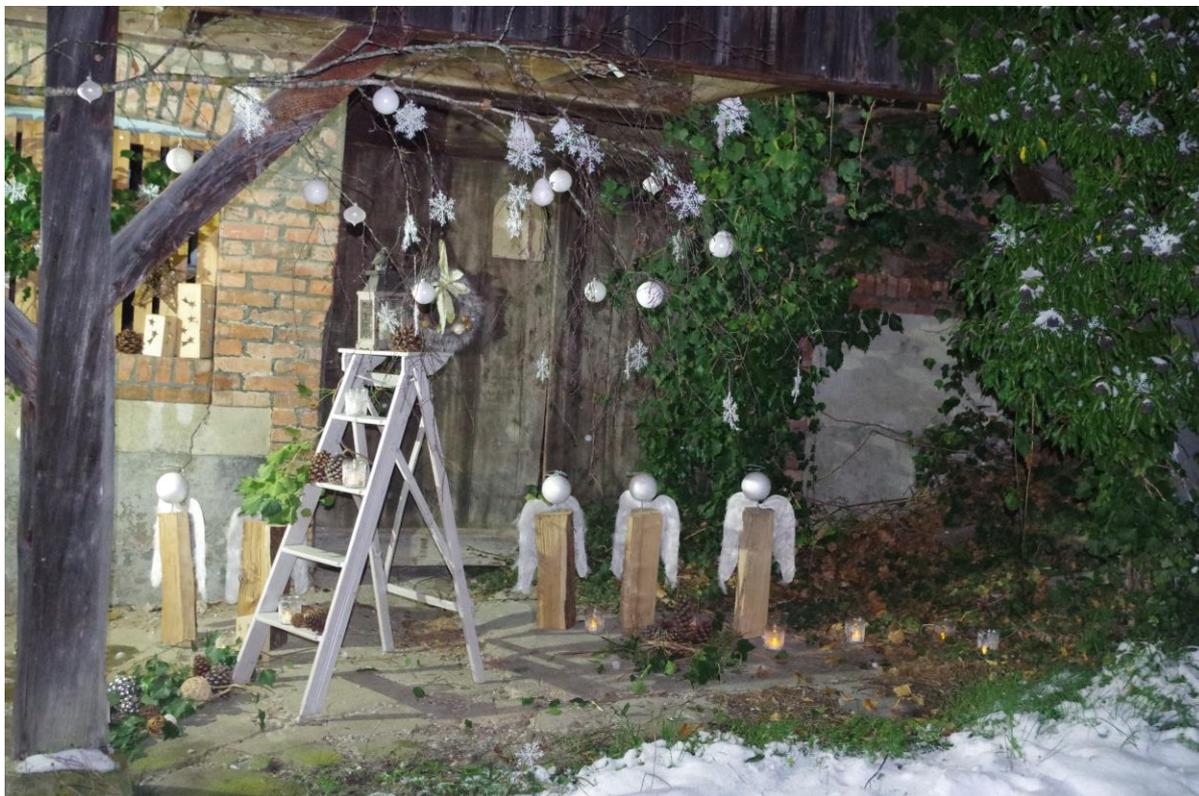


DURLINSDORF



Marche de Noël ACLD – Photo Jean-Marie SCHWOB

MAIRIE

1 rue de Dannemarie

68480 Durlinsdorf

Tél : 03 89 40 80 69

E-mail : mairie-durlinsdorf@wanadoo.fr

Site internet : durlinsdorf.net

Retrouvez nous sur la page Facebook de la Commune de Durlinsdorf et sur la station d'information ILLIWAP

Heures d'ouverture :

Lundi de 16h00 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

SOMMAIRE

Le mot du maire.....	3-4
Informations pratiques.....	5-7
Délibérations.....	8-18
Résultats contrôle eau.....	19-20
Vie du village.....	21-35
Grands anniversaires.....	36-37
Etat civil.....	38-41
Echo des associations.....	42-46
Informations générales.....	47-52



Crèche à l'église

Bonne Année 2023

Le Maire

SCHOLL Georges

Les Adjoints

BRUETSCH Arlette, GARCIA Christine, SITTLER Christian et WALTER Guy

Le Conseil Municipal

BLUMBERGER Laetitia, ENDERLIN Stéphane, FELLMANN Claudia, HARTMANN Guillaume, JANOVJAK Philippe, KOHLER Kevin, MARTI Sébastien, RUETSCH Marc, SCHMITT Claudine, ZWINGELSTEIN Céline

La secrétaire de Mairie

CHEVAL Marielle

Les Employés Communaux

HAZE Evelyne et ROLLET Yohann

Vous souhaitent un Joyeux Noël et vous présentent les Vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Leurs souhaits de Bonne Santé et de Prospérité vous accompagnent !

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle année est déjà devant nous, pleine d'incertitudes, ceci concerne tous les points importants comme les coûts de l'énergie, l'accès aux soins, les fermetures de classes, l'insécurité, les services publics qui s'éloignent et la liste n'est pas exhaustive. Malgré une situation qui n'est pas trop réjouissante nous devons impérativement garder notre optimisme.

La guerre est réapparue en Europe alors que nous étions certains que ça n'arriverait plus dans cette partie du monde. Malheureusement l'histoire est un éternel recommencement, beaucoup de gens souffrent en Ukraine et ailleurs à cause d'un homme qui ne recule devant rien, heureusement qu'il existe une justice, celle-ci aura le dernier mot mais ça mettra du temps.

L'indifférence, l'égoïsme, le non-respect des règles de vie communes voir même la violence, sont devenus monnaie courante. Nous pouvons le constater presque quotidiennement. C'est pourquoi je voudrais aborder ces sujets en premier.

Certains ne se soucient guère du bien être des autres. Je citerais comme exemple : les dégradations en tout genre même à l'aire de jeux au Wasen, les dépôts sauvages aux déchets verts et ailleurs, les vols comme par exemple le sapin de Noël qui a été dérobé au foyer quelques jours avant le repas des aînés, les cambriolages, sans oublier les deux roues motorisés qui circulent de jour comme de nuit à travers le village, mais également des véhicules traversant la commune sans tenir compte du code de la route avec parfois, des comportements agressifs et totalement irresponsables. Il y a aussi l'utilisation du domaine public, celui-ci appartient à la communauté, il existe donc des règles qu'il faut respecter, ceci en accord avec la mairie bien sûr.

Pour remédier à tout ça nous sommes tenus de prendre certaines mesures pour surveiller les différents lieux. Nous avons d'autre part entamé une étude de sécurité pour régler les problèmes de mauvais comportements routiers, je pense plus particulièrement aux abords de l'école et du carrefour central.

Autre sujet qui fâche ce sont les déjections canines, même au cimetière, j'en ai d'ailleurs été témoin, ainsi que les aboiements intempestifs. À ce sujet nous allons établir un arrêté concernant le bruit comme dans la plupart des communes sundgauviennes, ce qui permettra de faire verbaliser les contrevenants par la gendarmerie. Propriétaires de chiens, pensez à votre voisinage, agissez en adultes respectueux et responsables. Ce n'est pas de gaieté de cœur mais nous sommes obligés d'en arriver à cela pour assurer la tranquillité de nos concitoyens.

Encore un sujet préoccupant et ce sera le dernier point négatif, l'urbanisme. Nous avons constaté que des travaux ont été réalisés sans déclarations, voir non conformes, avec ce qui avait été déclaré au préalable. Je vous demanderai donc de régulariser la situation en venant à la mairie pour faire le nécessaire. Vous devez savoir que dans certains cas des gens courageux et bien intentionnés vous dénoncent même anonymement.

Je tenais à vous parler de toutes ces choses qui peuvent déranger puisque beaucoup d'entre vous m'en parlent. Heureusement il n'y a pas que des rappels à l'ordre, mais je suis tenu de le faire sans quoi la vie en communauté, même à la campagne deviendrait pénible.

Parlons maintenant des manifestations qui auront lieu durant l'année 2023. En effet une multitude d'animations vont être organisées, soit par la municipalité soit par les associations. Elles vous seront communiquées par différents moyens et je ne peux que vous recommander de vous y joindre, d'une part pour participer à la vie de la commune ou de soutenir les associations et puis ça permet de se retrouver afin de passer un moment de convivialité.

Durant l'année 2023 nous avons prévu certains travaux, ainsi que le lancement de certaines études de faisabilité. Nous poursuivrons le travail autour de projets dont on parle depuis un certain temps, comme l'école et la rénovation de la Salle du Grumbach.

Il y a aussi le projet d'aménagement de l'aire de jeux du Wasen. Suite à la concertation du conseil des jeunes, qui est animé par la conseillère Laetitia BLUMBERGER, un choix a été fait et le premier élément a été mis en place. Il s'agit d'un " Pumptrack " c'est une piste spéciale que les jeunes à vélo peuvent utiliser à conditions d'être équipés d'un casque et de respecter les consignes de sécurité. Nous avons pris contact avec des aménageurs d'aires de jeux pour équiper l'ensemble de l'aire du Wasen. Nous travaillons parallèlement au dossier de subventions auxquels nous pouvons prétendre.

Les travaux de voirie, en l'occurrence la rue du Temple, ainsi que l'accès PMR à l'église seront enfin réalisés, d'autres travaux urgents, comme la réfection de toitures et des cheminées de certains bâtiments communaux sont à faire ainsi que l'entretien courant bien sûr.

Concernant la future école : avec la nouvelle loi « Climat et Résilience » de 2021, nous serons confrontés à la ZAN " zéro artificialisation nette ", qui risque de nous compliquer la vie et de nous pénaliser dans l'élaboration du projet d'école qui est situé en dehors de la zone constructible. Pour l'instant nous sommes dans le flou puisque personne n'est vraiment capable de nous dire en quoi consistent véritablement ces nouvelles règles. Nous avons rencontré la Sous-Préfète d'Altkirch, Mme Armelle GHAYOU, qui nous a conseillé de reprendre tout le dossier en main. Avec toutes ces démarches nous allons probablement encore prendre du retard. En attendant, les enfants sont pénalisés mais j'ai le sentiment que ça n'intéresse que peu de monde.

Quant au projet de la future Chaufferie Biomasse, début octobre une réunion publique a été organisée avec une trentaine de participants. Mr Pierre PFENDLER, Maire de d'Hagentahl-le-Haut, nous a présenté la chaufferie réalisée dans son village. Parmi les questions posées : « que regrettez-vous ? » il a répondu « de ne pas avoir insisté assez auprès des gens pour qu'ils se raccordent au réseau ». C'est pour cette raison que nous avons distribué un questionnaire, certains y ont répondu. En attendant nous allons lancer l'étude de faisabilité.

D'autre part nous avons eu la visite d'un ingénieur de la CC Sundgau pour faire le bilan énergétique de nos bâtiments. Il en résulte que nous pouvons, grâce à ses conseils, améliorer le rendement de nos vieilles chaudières un peu à l'image du Presbytère, dont le rendement a été optimisé lors de sa rénovation. Cette action nous permettra d'utiliser ces chaudières fioul le temps nécessaire à la réalisation d'une nouvelle installation.

Pour finir par une note d'optimisme, je veux remercier toutes les personnes qui de près ou de loin, s'investissent pour la commune, pour leurs engagements et pour tout ce qu'ils ont réalisé.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale de belles fêtes de fin d'année et que 2023 soit riche en joies et en émotions.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire : Georges SCHOLL

**La mairie sera fermée du 22 au
30 décembre 2022**

**En cas d'urgence vous pouvez vous
adresser à Monsieur le maire ou à
un adjoint.**

Stationnement dans les rues :

Avec la neige qui est de retour, nous rappelons à nos concitoyens qu'il est interdit de stationner dans les rues. L'ouvrier communal doit pouvoir circuler normalement pour saler et déneiger les rues du village.

Pensons également aux camions des éboueurs et des sapeurs-pompiers, tous ces véhicules ont besoin de place pour circuler, évitez d'encombrer les rues de la commune !

Toutes personnes possédant un véhicule doit veiller à le garer sur sa propriété !



Opération Brioches

L'édition 2022 a permis de récolter dans notre commune un montant de 905€, dont 30€ de dons pour la vente de 175 brioches. Les dons de cette opération permettent d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans les structures spécialisées.

Les concitoyens et les vendeurs bénévoles sont remerciés pour leur générosité et leur solidarité.



***Notre agent recenseur
Mme JOLIDON
Samantha
vous rendra visite du
19 janvier au 18 février
2023.
Merci de lui réserver un
bon accueil !***

RATTRAPAGE COLLECTE DES DECHETS DU LUNDI 26 DECEMBRE

Lundi 26 étant un jour férié, la collecte des biodéchets et des ordures ménagères est avancée au **samedi 24 décembre**.

Vos bacs devront être présentés la veille au soir à partir de 18h00.



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Les bons gestes à adopter pour réduire ses factures d'eau, de gaz et d'électricité.

Chambre

Aérer pour faire baisser le taux d'humidité de la pièce pendant 5 à 10 min. matin et soir.

Chauffer à 16 ou 17°C la nuit*.

Débranchez les chargeurs lorsque vous ne les utilisez pas.

Cuisine

Pendant la cuisson : couvrir les casseroles.

Ne pas pré-laver la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle. Utiliser le programme « éco » du lave-vaisselle. Préférer le lave-vaisselle à un lavage à la main.

Dégivrer congélateur et réfrigérateur au moins 1 fois tous les 6 mois.

Utiliser un micro-onde plutôt qu'un four.

Ne pas laisser la cafetière en veille.

Salon

Éteindre la lumière en quittant la pièce.

Débrancher la box internet, la console de jeux, la télévision... Branchez-les sur une multi-prises avec interrupteur pour les couper plus facilement.

Ne pas laisser d'appareil en veille, c'est jusqu'à 80€ d'électricité économisés / an.

Changer les ampoules pour des leds.

Chauffer à 19°C maximum.

Baisser la température d'1°C, c'est 7% d'économie d'énergie.

Salle de bain

Prendre des douches courtes et éviter les bains.

Installer des mousseurs pour réduire sa consommation d'eau.

Bien régler son chauffe-eau.

Entretenir sa chaudière.

Machine à laver : les faire tourner à plein et à basse température.

Repères

La consommation des appareils électriques En watts par heure

1 box internet	12Wh
1 réfrigérateur	200Wh
1 lave-vaisselle	1500Wh
1 four	2000Wh
1 sèche-linge	3000Wh

Que faire pour éviter un black-out cet hiver ?

Un black-out survient quand la demande de puissance des consommateurs est supérieure à celle produite. La seule façon de l'éviter est de baisser la consommation aux heures de pointe.



Baisser sa consommation d'électricité le matin entre 7h et 10h et le soir entre 18h et 20h30.



Faire tourner lessive, sèche-linge et lave-vaisselle après 22h ou le week-end.



Arrêtez le chauffage aux heures de pointe.

Séance du 01.07.2022

Sous la présidence de M SCHOLL Georges, maire

Présents : Mmes BRUETSCH Arlette, GARCIA Christine Mrs WALTER Guy, SITTLER Christian, adjoints

Mmes BLUMBERGER Laetitia, SCHMITT Claudine, ZWINGELSTEIN Céline
Mrs HARTMANN Guillaume, JANOVJAK Philippe, RUETSCH Marc,

Absents :

FELMANN Claudia (procuration RUETSCH Marc)

MARTI Sébastien (procuration BLUMBERGER Laetitia)

KOHLER Kévin (procuration BRUETSCH Arlette)

ENDERLIN Stéphane (procuration SCHOLL Georges)

Choix du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance Mme CHEVAL Marielle

Travaux rue du Temple

M le Maire présente :

- le plan topographique de la rue du Temple réalisé par notre maître d'œuvre IVR.
- 2 devis dont un de la Ste TP3 Frontières d'un montant de 56'786.00 €HT et un autre de la Ste ENCER pour un montant de 60'384.00 € HT

Mme Bruetsch Arlette, 1^{ère} adjointe, soulève le problème d'accès à l'église qui est trop raide. Il faudrait revoir cela dans son ensemble si déjà des travaux sont lancés.

M Marc RUETSCH arrive à 20 h 15

Afin de pouvoir mieux se rendre compte des difficultés de niveaux, les membres du conseil décident de se rendre sur le parking de l'église.

Au retour il a été décidé à l'unanimité des membres présents de faire un accès PMR du parking à l'entrée de l'église.

M SCHOLL prendra contact avec IVR pour revoir les niveaux surtout l'accès à l'église depuis le parking.

Travaux de voirie

M le Maire présente un devis de la Ste ENCER pour la réalisation :

- De travaux de reprise d'écoulement dans la rue de la Chapelle devant le numéro 10 pour un montant de 2'025 € HT
- D'un prolongement d'un bateau dans la rue du Sculpteur Enderlin devant le numéro 9 pour un montant de 900 € HT
- Pose de macadam dans la rue de Porrentruy devant le numéro 23 pour un montant de 900 € HT

Le conseil municipal passe au vote :

- Pour une participation de 50/50 : 3 POUR
- Pour la prise en charge totale des travaux par la commune : 9 POUR
- 3 abstentions

Mme GARCIA Christine arrive à 21 h 40

Maison rue de Lucelle : branchement assainissement

M le Maire présente un devis de la Ste ENDERLIN René concernant des travaux d'assainissement de la maison commune du 7 rue de Lucelle pour un montant de 3'180 € HT.

Ces travaux consistent à court circuiter la fosse septique

Mr le Maire informe que le Conseil de Fabrique s'engage à payer la moitié des travaux

Le conseil municipal passe au vote : 15 POUR

Porte de garage de l'atelier communal

M le Maire explique que la porte de garage de l'atelier communal est défectueuse et doit être remplacée. Pour cela différents devis seront demandés.

Convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la conclusion de contrats pour le curage des tabourets siphon

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Sundgau engagera prochainement une consultation en vue de la conclusion de contrats pour le curage des tabourets siphon. Dans une démarche de mutualisation, la CCS a proposé à ses communes membres de constituer, pour celles qui sont intéressées par un tel marché, un groupement de commande.

Une convention constitutive du groupement fixe les règles de ce dossier.

Le coordonnateur du présent groupement est la Communauté de Communes SUNDGAU qui organise les opérations de consultation.

Chaque membre sera chargé de signer et notifier les marchés le concernant.

Après avoir entendu les explications de M le Maire et en avoir délibéré,

Le conseil municipal

VU les articles L 2113-6 et L 2113-7 du Code de la commande publique

VU le projet de convention de groupement de commandes

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la constitution du groupement de commande proposé

DECIDE de l'adhésion de la commune de DURLINSDORF à ce groupement de commandes

AUTORISE M le Maire à signer la convention avec la CCS et les collectivités participantes et tout document y afférent.

Association Marie Pire

M le Maire présente un devis de l'association Marie Pire relatif au tarif pour une la réalisation de divers travaux dans le village.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour une intervention occasionnelle.

Emploi jeunes

Le conseil municipal décide de ne pas faire appel aux jeunes cette année faute de personnes pouvant les encadrer.

Contrat de travail de Mme HAZE Evelyne

M le Maire expose les faits :

Mme HAZE Evelyne est embauchée depuis le 01.11.2019 dans notre collectivité à raison de 18 h/semaine (école et mairie).

Son contrat à durée déterminée arrive à échéance le 31.08.2022.

Du fait du regroupement de notre école dans le RPI de Courtavon-Levoncourt-Oberlarg et Liebsdorf et de la suppression d'une classe son horaire doit être modifié.

M le Maire explique également au conseil que les locaux de la mairie sont maintenant plus vastes du fait du déménagement dans un des appartements de la mairie.

M le Maire propose de passer l'horaire hebdomadaire de 18 h/semaine à 15 h/semaine et de se rapprocher du Centre de Gestion pour une titularisation.

Le conseil municipal approuve cette modification par 15 voix POUR

Clé de répartition pour l'adhésion au SIAS de Courtavon, Levoncourt, Oberlarg et Liebsdorf :

M le Maire explique qu'une nouvelle clé de répartition doit être appliquée pour le calcul de la participation des communes membres.

Le SIAS de Courtavon, Levoncourt, Oberlarg et Liebsdorf a dans sa délibération du 04.04.2022 décidé d'appliquer la clé de répartition suivante :

- 1/3 population DGF
- 1/3 nombre d'enfants par communes membres
- 1/3 potentiel fiscal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette clé de répartition par 14 voix POUR et 1 abstention.

Aire de jeux du Wasen

Nous sommes dans l'attente d'autres devis.

Journée Pompiers

M le Maire informe qu'en date du 23.07.2022 le CPI du Jura organise une journée d'initiation aux gestes de premiers secours et protection incendies au foyer du Grumbach à Durlinsdorf suivi d'une remise de médailles et d'avancement de grades qui se tiendra à Moernach.

Tour d'Alsace

M le Maire informe le conseil municipal que le Tour d'Alsace passera en date du 30.07.2022 dans notre commune et que pour cela des bénévoles seront nécessaires pour la bonne organisation de cette manifestation.

Journée citoyenne

Une journée citoyenne sera organisée le 01.10.2022.

Feu d'automne

Un feu d'automne sera organisé le 22.10.2022

Séance clôturée à 23 h 30.

Séance du 16.09.2022

Sous la présidence de M SCHOLL Georges, Maire

Présents : Mme BRUETSCH Arlette, GARCIA Christine, Mr WALTER Guy, adjoints
Mmes BLUMBERGER Laetitia, FELLMANN Claudia, SCHMITT Claudine, ZWINGELSTEIN
Céline

Mrs ENDERLIN Stéphane, HARTMANN Guillaume, JANOVJAK Philippe, KOHLER Kévin,
MARTI Sébastien,

Absent :

SITTLER Christian

RUETSCH Marc, procuration MARTI Sébastien

Secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance Mme BRUETSCH Arlette.

Porte de garage atelier communal

La porte de garage de l'atelier communal s'est refermée toute seule et ne se relève plus.

M le Maire présente trois devis pour le changement de celle-ci :

- LINEA pour un montant de 6'000 € TTC
- CREALU pour un montant de 5'310 € TTC
- MARY pour un montant de 5'814.05 € TTC

Le conseil municipal, par 13 VOIX pour, accepte le devis de MARY mais il demande, cependant, de prendre contact avec notre assureur GROUPAMA pour voir si quelque chose peut être pris en charge.

Toitures granges, préau et atelier

Des travaux sur les toitures des deux granges, du préau et de l'atelier communal sont nécessaires. Ces travaux consistent au nettoyage et remplacement de tuiles ainsi que des travaux de ferblanterie.

M le Maire présente 3 devis :

- REINHARD pour un montant HT de 61'074 €
- ROMANI et VOGEL pour un montant HT de 72'149.05 €
- CRITT pour un montant HT de 54'621.08 €

M HARTMANN Guillaume arrive à 20 h 40.

Le conseil municipal passe au vote qui donne le résultat suivant :

CRITT : 10 voix

REINHART : 0

ROMANI/VOGEL : 1 voix

Abstention : 4 voix

Relevé topographique : aire de jeux

M le Maire rappelle que pour recevoir des subventions les travaux à l'aire de jeux devront être fait avant 2024.

Un plan topographique est nécessaire pour évaluer au plus juste les différents niveaux.

Un devis de G2TOPOS est présenté pour un montant HT de 851 €.

Le conseil municipal accepte par 14 voix la réalisation de ces travaux.

Pumptrack

Un devis pour l'installation d'un pumptrack (piste modulable composée de bosses, virages et sauts) a été demandé à PLAYGONES.

Ce devis s'élève à 33'240 € HT.

Après un vote de 11 voix Pour, 2 Non et 1 Abstention, cet élément sera donc commandé et installé à la place du Wasen, non loin de la place de jeux.

Rue du Temple, tranche 2

M le Maire présente un devis de IVR pour une offre de maîtrise d'œuvre pour la tranche 2 de la rue du Temple.

Montant de cette offre : 9'700 € HT

Le conseil municipal passe au vote qui donne le résultat suivant :

- 13 voix POUR
- 1 Abstention

Etude de sécurité en traverse d'agglomération RD 473, RD 7 bis et RD 24.1

M le Maire présente un devis de IVR pour une offre d'étude de sécurité en traverse d'agglomération RD 473, RD 7 bis et RD 24.1.

Montant de cette offre : 9'500 € HT

Le conseil municipal passe au vote qui donne le résultat suivant :

- 14 voix POUR

Location de la maison communale, rue de Lucelle

A partir du 01.11.2022, la maison communale, rue de Lucelle, sera louée à Mme ROCKLIN Christiane actuellement locataire d'un logement communal à la mairie/école.

Le conseil municipal, vote par 13 voix POUR ET 1 Abstention, le montant du loyer qui sera de 550 €/mensuel.

Un dépôt de garantie d'un mois soit 550 € sera demandé.

Mme SCHMITT Patricia, Agent d'animation

M le Maire informe qu'à compter du 01.10.2022 Mme SCHMITT Patricia, agent d'animation de notre école maternelle, sera intégrée au personnel du SIAS de Courtavon, Levoncourt, Liebsdorf, Oberlang et Durlinsdorf.

Décision modificative

Pour palier à un dépassement de crédit de l'opération 22 « Matériel communal » le conseil municipal décide de réduire l'opération 31 « Eclairage public » d'un montant de 7'000 € pour créditer l'opération 22 « Matériel communal ».

Travaux rue du Sculpteur Enderlin

M le Maire informe que l'entreprise ENCER ne viendra pas faire les travaux devant la maison DANGEL, rue du Sculpteur Enderlin. En effet le tarif correspondait à un marché qui n'est plus d'actualité.

Lotissement les Noisetiers

SOVIA va faire une proposition pour racheter la totalité du terrain concernant le projet du lotissement les Noisetiers. On attend donc leur proposition.

Projet CLLOD (Pôle Scolaire)

Le 28/09 : réunion avec Mme la Sous-Préfète

Le PLUi ne sera pas en vigueur avant 2026.

Projet chaufferie

Réunion publique le 07/10

Faire un bilan des personnes intéressées pour se connecter à cette éventuelle chaufferie

Invitation Club de Tir

Le club de Tir invite le conseil municipal pour une soirée de tir et repas amical.

Date fixée au 06/10

Divers :

- Voir avec ITS pour un site internet Commune.
- Feu d'automne : annulation
- Journée citoyenne fixée au 01.10.2022
- Mme BLUMBERGER Laetitia demande si un abri bus ne peut pas être mis en place sur l'ancien terrain TOSCH, terrain communal.

Séance du 04.11.2022

Sous la présidence de M SCHOLL Georges, Maire

Présents : Mme BRUETSCH Arlette, GARCIA Christine, M SITTLER Christian, adjoints
Mmes BLUMBERGER Laetitia, FELLMANN Claudia, SCHMITT Claudine, ZWINGELSTEIN
Céline

Mrs HARTMANN Guillaume, JANOVJAK Philippe, KOHLER Kévin, MARTI Sébastien,
RUETSCH Marc

Absent :

WALTER Guy (procuration BRUETSCH Arlette)

Choix du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne CHEVAL Marielle comme secrétaire de séance.

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la séance du 16.09.2022

Aucune remarque n'est formulée.

Application de la fongibilité des crédits M57

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet de disposer de plus de souplesse puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Le conseil vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Et autorise M le Maire, à compter du 04.11.2022, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Information porte de garage de l'atelier communal

L'entreprise a été choisie lors de la dernière séance.

Cependant un expert de Groupama viendra sur place le 24.11.2022 pour constater les faits. Nous serons donc dans l'attente de son rapport.

Travaux rue du Temple / tranche 1

M le Maire explique les plans.

Pour la réalisation de ces travaux, deux devis sont analysés :

- Ets ENCER pour un montant de 72'755 € HT
- ETS TP 3 frontières pour un montant de 72'173 € HT

Le conseil municipal vote :

- Ets ENCER : 15 Voix
- Ets TP 3 frontières : 0

Les travaux sont donc attribués à Ets ENCER de Roppentzwiller.

Offre de maîtrise d'œuvre rue du Temple (tranche 1)

Au 05.04.2022 cette maîtrise d'œuvre représentait 4'300 € HT pour une estimation des travaux à 35'000 € HT

Au 15.09.2022 cette maîtrise d'œuvre représente 9'400 € HT pour une estimation des travaux à 80'000 € HT

Le conseil municipal vote :

- 15 voix POUR ce changement de tarification.
-

Aire de jeux

M le Maire informe le conseil qu'un plan topographique de l'aire de jeux a été réalisé par G2TOPOS de Bernwiller.

Souvenir Français

M le Maire informe le conseil municipal qu'un administré a formulé une demande de pose d'une stèle en mémoire des déportés.

Le conseil suggère de poser une plaque en dessous de celle déjà en place sur le mur de l'église.

Un devis sera demandé.

Candidature spontanée

M le Maire explique qu'une personne a envoyé une candidature spontanée pour le poste d'ouvrier communal. Il s'agit de M LITZLER Christian de Winkel.

Après réflexion il a été décidé de le contacter pour faire un essai.

Informations

- M le Maire relate sa réunion en date du 10.10.2022 avec Mme la Sous-Préfète concernant le projet du pôle scolaire.
- La réunion concernant la chaufferie biomasse a réuni environ 30 personnes
- La fête des aînés aura lieu le 10.12.2022
- Le feu reporté de cet automne est fixé au 25.02.2022
- M LEMAIRE, député, tiendra une permanence dans nos locaux le 16.12.2022 de 16 heures à 17 h 30.
- Le prochain conseil est fixé au 16.12.2022

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2021 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2021 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Il appartient à chaque maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en eau potable de présenter pour l'exercice 2021 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Sundgau

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2021 un rapport d'activité.

Il appartient à chaque Maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Sundgau.

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU



Service Santé et Environnement

Courriel : ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 69 49 30 41

Fax : 03 89 26 69 26

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU
Quartier Plessier
BP19
68131 ALTKIRCH CEDEX

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

COM. COM. SUNDGAU REGIE

Prélèvement et mesures de terrain du 26/10/2022 à 09h05 réalisés pour l'ARS Grand-Est par le CAR

Nom et type d'installation : DURLINSDORF (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE Motif de prélèvement Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. DURLINSDORF - DURLINSDORF (RESEAU DURLINSDORF ÉCOLE ÉVIER SANITAIRE)

Code point de surveillance : 0000000963

Type d'analyse : D1+

Numéro de prélèvement : 06800163377

Référence laboratoire : CAN2210-5190

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Il est détecté la présence de Métolachlore ESA. Ce paramètre est classé comme métabolite de pesticide non pertinent par l'ANSES depuis le 30/09/2022. La présence de cette molécule dans l'eau à une teneur inférieure à la valeur de vigilance de 0,9 µg/l ne constitue pas une non-conformité et ne présente pas de risque sanitaire pour le consommateur. Un suivi renforcé de ce paramètre est néanmoins mis en place.

Colmar, le 17 novembre 2022

Pour le Délégué Territorial,
L'ingénieure d'études sanitaires

Juliette MOUQUET-FAYE

Agence Régionale de Santé Grand-Est - Délégation Territoriale du Haut-Rhin
45, rue de la Fecht 68000 COLMAR
Internet : www.grand-est.ars.sante.fr

PLV n° 06800163377

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	normal	Qualitatif				
Couleur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Odeur Saveur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	normal	Qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	12,8	°C				
Température de l'eau	14,5	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,04	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,05	mg(Cl ₂)/L				

PLV n° 06800163377

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,0
MÉTABOLITES NON PERTINENTS (* Valeur de vigilance définie en l'absence de limite ou référence de qualité)						
ESA metolachlore	0,130	µg/L				0,9 (*)
Metolachlor NOA 413173	<0,050	µg/L				0,9 (*)
OXA metolachlore	<0,020	µg/L				0,9 (*)
MINERALISATION						
Chlorures	22	mg/L				250
Conductivité à 25°C	619	µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,050	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

VIE DU VILLAGE – JOURNEE CITOYENNE

Malgré la météo incertaine notre Journée Citoyenne a été un grand succès grâce à l'implication de plus de 60 bénévoles. Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement, et votre bonne humeur qui reste le gage de réussite de la journée. Une mention spéciale pour les membres de l'ASD qui se sont joints à nous !

Nous avons ainsi pu mener à bien tous les chantiers prévus : nettoyage du cimetière, bornage dans la forêt, taillage des haies à l'entrée du village, désherbage, débroussaillage, réfection de l'escalier qui monte à l'église, peinture du pont près de la salle du Grumbach, pose d'une dalle en béton dans la grange à côté de la mairie, nettoyage de la fontaine sur la place, réalisation de silhouettes par les jeunes, sans compter la préparation du repas par l'équipe cuisine, bref un travail colossal !

Merci à tous !

Le Leclerc de Hirsingue nous a gracieusement fourni les chasubles et les gants, les casquettes quant à elles, ont été offertes par la commune à tous les participants.







Les écoles du RPI de Courtavon – Durlinsdorf – Levoncourt – Liebsdorf – Oberlarg

Le RPI, qui compte désormais les enfants du village de Durlinsdorf, en plus des enfants de Courtavon, Levoncourt, Liebsdorf et Oberlarg, accueille cette année 110 élèves répartis dans 5 classes. Les restrictions sanitaires étant pour l'instant moindres, nous pouvons relancer des projets communs, notamment des rencontres interclasses. Celles-ci permettent aux élèves de mieux se connaître, de construire un vécu commun, de vivre concrètement des situations de coopération et de partage.

Jeudi 13 octobre 2022, lors de la semaine du goût, tous les élèves se sont retrouvés au Foyer du Grumbach, à Durlinsdorf, pour une journée gourmande. Répartis en petits groupes, les élèves ont cuisiné le déjeuner : soupe aux légumes d'automne, saucisses fumées, assortiment de fromages et divers muffins pour le dessert. La journée a également été marquée par des coloriages, des puzzles, de la lecture. Les plus grands sont ensuite partis marcher dans le village pendant que les maternelles faisaient un bricolage d'automne.



Les élèves de la classe de Levoncourt se sont rendus à l'exposition sur la nappe phréatique d'Alsace, dans la salle des fêtes de Courtavon, le jeudi 18 novembre 2022. Ils y ont été accueillis par Jean, un animateur de la Maison de la Nature du Sundgau. Les différentes problématiques évoquées ont soulevé l'intérêt des élèves.

Vendredi 25 novembre 2022, nous avons eu la chance de pouvoir passer l'après-midi avec les pompiers du CPI Haute-Largue pour une sensibilisation et des ateliers concrets sur le thème d'apprendre à porter secours. Tous ont pu expérimenter les gestes et réflexes à avoir en cas de danger. Une manœuvre en extérieur a ensuite été montrée aux élèves et la journée s'est terminée par un goûter généreusement offert par les pompiers.

L'équipe pédagogique renouvelle ses remerciements auprès de Patrick SCHULL et ses quatre collègues qui l'ont accompagné.





Le mardi 6 décembre 2022, tous les élèves du RPI se sont réunis dans la salle des Prés de Courtavon pour partager un moment convivial et préparer le marché de Noël.

En début de matinée, les élèves ont mis en sachet les petits gâteaux de Noël que les parents ont confectionnés. Cela leur a ouvert l'appétit : un Mannala a été offert à chaque enfant. Ils ont ensuite chanté les trois chansons apprises en classe : Vive le vent, Ô grand Saint-Nicolas, Au clair de la lune. Saint-Nicolas est venu à la rencontre des enfants, accompagné du Père Fouettard. Ils ont été sages : Saint-Nicolas a offert un livre à chaque enfant.

L'après-midi, les élèves de maternelle et les CP ont réalisé des confitures (aux pommes, oranges, ananas, ...). Les plus grands ont réalisé des kits SOS à pâtisserie (cookies, muffins et brownies)."



Nous souhaitons remercier tous ceux qui s'impliquent, de près ou de loin, à la vie de nos écoles. Toute l'équipe souhaite à chacun et chacune de très belles de fin d'année et une année 2023 pleine de réussites et de moments de joie.

L'équipe enseignante et les ATSEM

Des projets qui deviennent réalités...

Le conseil des jeunes a participé à la journée citoyenne et a mené une action de solidarité en faveur des personnes bénéficiant du soutien de Caritas Ferrette. Les jeunes n'ont pas été souvent en réunion mais lors des actions, ils sont toujours présents et efficaces. Ces moments de rencontre sont l'occasion d'écouter leurs observations, de partager leurs interrogations et de découvrir la vie du village sous un autre angle. Le projet de réhabilitation de l'air de jeux prend doucement forme avec l'arrivée du Pumtrack. En 2023, la place existante sera réaménagée et enrichie par de nouveaux jeux pour petits et grands.



Le Pumtrack est un anneau pour trottinette, vélo, draisienne, roller, patins à roulettes... Muni d'un casque, les enfants, les jeunes et les moins jeunes peuvent ressentir différentes sensations. Nous comptons sur chacun pour respecter les règles d'utilisation et laisser la place propre. En cas de pluie, il est interdit d'utiliser la structure par sécurité.

Laetitia Blumberger



VIE DU VILLAGE – FETE DE NOËL DES ÂÎNES

Après 2 années blanches plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager le repas concocté par le restaurant du Cheval Blanc à Feldbach.

Le maire et son équipe ont eu le plaisir d'accueillir les aînés, ainsi que le père Lazarre.

Les nouveaux arrivants sont de la classe 1957 et au nombre de 7.

C'était également l'occasion de mettre à l'honneur M Baur Hugues qui gère le site internet de la commune depuis de nombreuses années. La municipalité lui a offert un panier garni et un bon repas au restaurant du Cheval Blanc à Feldbach.

Lors de son discours, M le Maire a demandé à l'assemblée une minute de silence pour tous ceux qui nous ont quitté depuis 2020.

L'après-midi a été animé par le groupe de danses « Les Ailes d'Amélie ». Mme Bringel a récité un texte sur la vie et René a également montré quelques photos d'anciennes manifestations qui ont rappelé à l'assemblée de bons souvenirs !

L'association les « Joyeuses Cigognes » s'était chargée de la préparation des tables et de la décoration du sapin de Noël.

Avant de reprendre le chemin du retour chacun s'est vu remettre un cadeau offert par la municipalité ; une bouteille de vin (Maison Futterer) et un paquet de gâteaux (Fabrication Aline Maurer)







JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) et Vétérans

Jeunes et anciens unis par une même passion.

Dominique Kohler et Enderlin Jean-Claude ont décidé de prendre une retraite (des sapeurs-pompiers) bien méritée, après une quarantaine d'années de service.

A cette occasion, ils ont passé le relais à la nouvelle génération qui continue de grandir.

Cette année c'est Elise Fietier qui a rejoint les rangs des JSP.

Si d'autres jeunes se sentent motivés pour intégrer un centre de formation JSP, ils peuvent nous contacter et nous leurs donnerons les informations et démarches à suivre.



Enderlin Jean-Claude, Ruchty Jade, Fietier Elise, Godat Samson,
Jaegy Erine, Ruchty Chloé, Ruchty Cali, Kohler Dominique

Journée « Gestes qui Sauvent » :

Le samedi 23 Juillet à Durlinsdorf, le CPI du Jura a organisé une journée « Gestes qui Sauvent » au foyer du Grumbach.

A cette occasion plusieurs ateliers ont été mis en place pour une initiation aux gestes de premiers secours. Notamment le massage cardiaque, la PLS (position latérale de sécurité), ainsi que l'utilisation des extincteurs.



De nombreuses personnes sont venues pour découvrir ces gestes qui permettent d'apporter un premier secours avant l'arrivée des pompiers.



C'était une belle réussite, nous remarquons que les villageois y ont porté un intérêt majeur, à refaire !

Cérémonie du 23 Juillet :

Pour finir cette journée, le CPI du Jura a organisé une cérémonie pour promouvoir son personnel. Plusieurs pompiers se sont vu remettre des médailles d'ancienneté, ainsi que des grades suite à la validation de leurs formations.



Les Nommés :

ACKERMANN Louis 1ere Classe, REINHART Geoffrey Caporal, KOHLER Kevin Sergent, ENDERLIN Jean Claude Sergent Chef, ENDERLIN Serge Sergent, Chef RUCHTY Steve Adjudant, KOHLER Didier Adjudant Chef, RUCHTY Patrick Adjudant Chef. KOHLER Dominique Adjudant Honoraire

Les Médailleurs :

BOUCHWALDER Victor, KOHLER Kevin, TSCHIEMBER Nathalie, ENDERLIN Guillaume, médaille de bronze pour 10 années de service.

ENDERLIN David, médaille d'argent pour 20 années de service.

JAEGY Franck, médaille d'or pour 30 ans de service.

Bravo !

A l'issue de la cérémonie la journée s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par L'amicale du CPI du JURA.

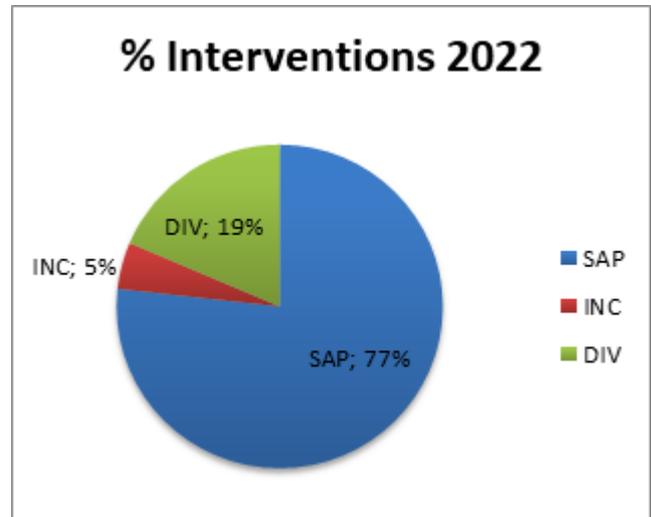
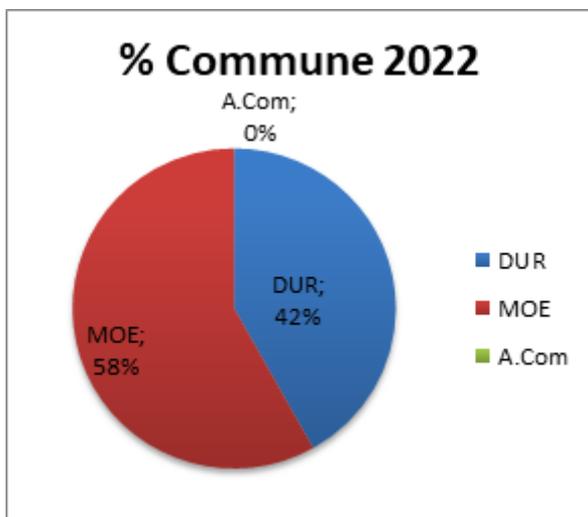


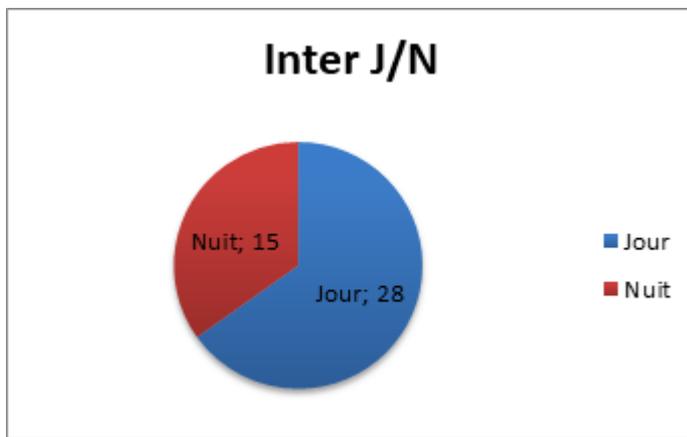
Bilan Interventions 2021/2022 (*jusqu'au 1er octobre)

Année	Total	SAP (secours)	INC (incendie)	DIV (opération divers)
2021	37	31	2	4
2022	42 *	32	2	8

L'année 2022 est en hausse par rapport à 2021.

Quoi qu'ils arrivent vous pouvez toujours avoir confiance en vos sapeurs-pompiers.





Bénévolat, sauvegarde du patrimoine :

Quelques pompiers ont profité du temps libre qui leur a été imposé par la pandémie, pour remettre en état les anciens véhicules d'intervention de la commune.

Merci Victor et David pour votre dévouement.



AMICALE DU JURA

Un grand Merci pour vos dons lors de notre passage à l'occasion de la vente des calendriers.

Joyeux Noël et Bonne Année 2023.

85 ans



Une délégation du Conseil Municipal a rendu visite à Madame WALTER Marie-Jeanne qui a eu la joie de fêter ses 85 ans. Elle est née le 30 septembre 1937 au 1^{er} étage de la maison paternelle au n°14 de la rue des Boulangers, où elle habite toujours, et où elle a grandi avec un frère (décédé) et une sœur de neuf ans sa cadette qui habite au Guatemala, mais qui vient de temps en temps lui rendre visite. Après sa scolarité à Durlinsdorf, à l'âge de 14 ans, elle est partie à Saint-Germain-en-Laye avec deux amies de Moernach pour s'occuper dans un internat d'enfants de familles très aisées. À 17 ans elle revient à Durlinsdorf et part travailler à la filature à Alle jusqu'à sa retraite. À côté, elle aide les dimanches, son amie Fernande qui tient le restaurant "Au Raisin" à Moernach, à servir les repas de midi.

Madame Marie-Jeanne WALTER, toujours bien active, se réjouit de passer des journées très agréables à recevoir ou rencontrer ses nombreux ami(e)s et connaissances qu'elle gâte avec de bons mets et d'excellentes pâtisseries.

Nous lui souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur et de bonne santé.

Article Christian SITTLER

90 ans

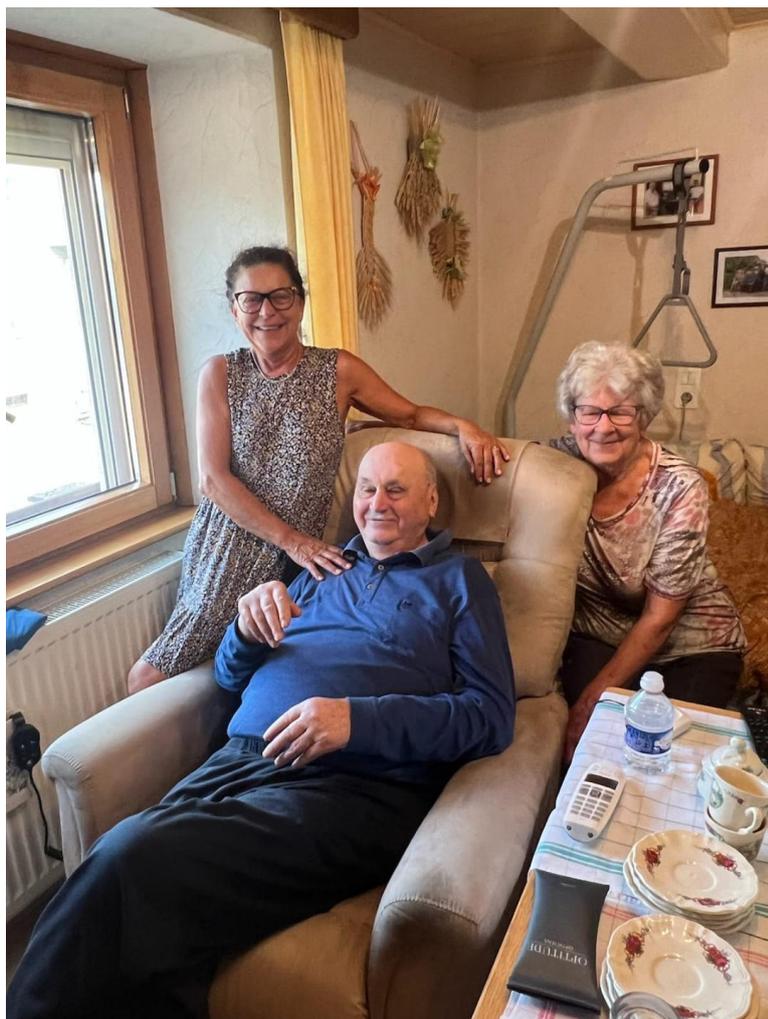
Pierre Mattler est né le 21 juillet 1932 à Durlinsdorf, dans la famille d'Émile Mattler et Émilie née Weigel, des agriculteurs qui ont eu dix enfants. Son père est malheureusement décédé en 1939, laissant une veuve et des orphelins. Ce sont les aînés qui ont secondé leur mère dans les travaux des champs et de la maisonnée.

En 1941 et 1942 après l'évasion et une tentative d'évasion en Suisse de deux frères aînés pour éviter l'enrôlement obligatoire en Allemagne les autres enfants, dont Pierre âgé de 9 ans, ont été envoyés en Allemagne, dans un camp de rééducation. La mère, malade, a pu rester dans un premier temps à Durlinsdorf. Mais elle a également été transférée en Allemagne en 1943, rejoignant ses enfants à Schelkingen où ils vivaient en détention.

De retour à Durlinsdorf, après la guerre, Pierre Mattler a de très bons résultats à l'école au point que son instituteur, M. Naas, lui a concocté un beau texte en alsacien - « So het d'r Pierrala gseit » - que Pierre Mattler conserve encore fièrement aujourd'hui.

Après avoir travaillé dix-huit ans dans l'entreprise de menuiserie locale Kohler, il a passé une certification de poseur de revêtements de sol et a été embauché à l'entreprise Weldom de Waldighoffen où il a travaillé jusqu'à la retraite.

Une délégation du Conseil Municipal lui a rendu visite à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire pour lui présenter ses félicitations et lui souhaiter longue vie, entouré des attentions de son ange gardien Marie-Jeanne.



Joyeux anniversaire et meilleurs vœux !



GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2023

18 ans

LIDIN Lilian	01.01.2005
DANGEL Mathéo	07.02.2005
GOLSCHMITT Sacha	10.04.2005
RIETH Tyméo	25.12.2005

20 ans

WEYREDDER Dennis	22.01.2003
HEBDING Julie	05.07.2003
SCHMIDLIN Fiona	25.11.2003

25 ans

WALTER Elise	19.03.1998
SKUTA Anthony	28.04.1998
BAEUMLIN Mathieu	07.10.1998
GARCIA Terry	15.05.1998
BRINGEL Célien	01.09.1998
STOFFEL Justine	19.09.1998



70 ans

GABRIEL Doris	20.02.1953
ACKERMANN Michel	13.04.1953
BLENNER Arlette	18.04.1953
BAUR Géraldine	03.05.1953
BLUMBERGER Yolande	21.05.1953
MOESCH Edmond	02.06.1953
MATTLER Marie-Madeleine	07.07.1953
BLENNER Jean-Marie	08.07.1953
JOLIDON Denis	27.09.1953
SAUNER Michel	15.11.1953
ROCKLIN Christiane	13.12.1953
HERGE Joelle	17.12.1953
ENDERLIN René	30.12.1953

75 ans

BOETSCH Charlotte	25.01.1948
MATTLER Michel	22.02.1948
HOGG Gilbert	26.09.1948

80 ans

MEYER Jeanne	03.01.1943
--------------	------------

85 ans

SKUTA Marie-Elise	13.02.1938
KLEIN Pierrine	29.06.1938
BOESINGER Jacqueline	17.11.1938
OSER Edwige	26.12.1938

+ 85 ans

MAERKY Adrienne	19.02.1936	MUNCK André	12.01.1934
OPPERMANN Marcelline	23.05.1936	KLEIN Denise	16.10.1934
ANNAHEIM M. Thérèse	15.01.1935	RUETSCH Paulette	14.01.1937
HELL Joseph	28.02.1935	BOESINGER Roger	26.03.1937
BRINGEL Andrée	24.11.1935	WALTER Marie-Jeanne	30.09.1937

90 ans

MAERKY Roger	10.03.1933
HELGEN Marie-Rose	30.11.1933
SCHNEIDER Fernande	17.12.1933

+ 90 ans

LOCATELLI J. Baptiste	22.09.1929
HUBLER Charlotte	02.04.1931
MATTLER Pierre	21.07.1932
TSCHIEMBER Joseph	19.12.1932

95 ans

LUTZ Marie-Thérèse	28.09.1928
--------------------	------------

**Recevez nos meilleurs vœux de Bonheur, Santé et Réussite !
En alla a gleckliger Geburstag, bliewa gsunt un alert !
La municipalité rendra visite aux jubilaires de 80 ans, 85 ans et 90 ans.**

NAISSANCES EN 2022

Madame la « Cigogne » vous rappelle les naissances de l'année 2022 :

ACKERMANN William

Né le 12.04.2022

Fils de ACKERMANN Guillaume

Et de CESAR Alicia

Domiciliés 1 rue des Fleurs



Nos sincères félicitations aux parents et meilleurs vœux au bébé

MARIAGES EN 2022 :

Le 17.09.2022 :

ACKERMAN Guillaume et CESAR Alicia

Domicilié 1 rue des Fleurs

Le 24.09.2022 :

HINIGER Michaël et BRAUN Audrey

Domicilié 12 rue de Dannemarie



Nos sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur à ces couples



DECES EN Fin 2021 et 2022

Le 01.11.2021 à DURLINSDORF
KLEIN Roger (82 ans)

Le 28.04.2022 à ALTKIRCH
BRUETSCH Raymond (87 ans)

Le 29.04.2022 à SEPPOIS-LE-BAS
HUBLER Felix (85 ans)

Le 27.05.2022 à ALTKIRCH
BRUETSCH née GASSER Georgette (85 ans)

Le 14.07.2022 à DURLINSDORF
HOOG née RUETSCH Annette (76 ans)

Le 17.10.2022 à BOUXWILLER
DANGEL née GASSMANN Anna (93 ans)

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées par ces deuils.



Arrivés dans la commune en 2022

JOLIDON Marcel	2 rue de Lucelle
SCHALLER Fabienne	6 rue du Moulin
Famille PAIN Ludovic	9 rue des Boulangers
HERGLE Joelle	9 rue du Wasen
Famille EUMONT Janick	8 rue du Moulin
METZGER Jean-Marc	5a rue de Porrentruy
BUNET Jean-José	7 rue de la Cure
VILLESECHE Denis	4 rue de la Tuilerie
TANCREDI Ludivine	7 rue de Porrentruy
MAURER LEVET Evelyne & NOEL Thierry	5 rue de Porrentruy
Famille WEIGEL Léa	2 rue de Lucelle
GRISIGE Maik	10 rue du Wasen
QUIN Sébastien	4 rue de la Scierie
WALTER Lucas & STOECKLIN Ludivine	9 rue des Maçons
FISCHER Marc	4A rue des Maçons



Départs de la commune en 2022

HAZE Alexandre	5 rue de Dannemarie
Famille DOMPROBST Alain	13 rue du Moulin
PHILIPP Anaïs	5 rue des Bergers
BETSCH Lucas	5 rue des Fleurs



Déclarations de travaux 2022

BRUETSCH Alain	Pose d'une serre
MATTLER François	Construction d'un abri à bois
BRINGEL Marc	Construction d'un abri de jardin
ACKERMANN Michel	Construction d'un garage
FLOTA Sandra	Couverture d'une terrasse
WITTIG Gérard	Construction d'un carport
SONDENECKER Philippe	Installation panneaux photovoltaïques
FROEHLI Béatrice	Fermeture partielle d'une terrasse
HOERTH Alexandre	Construction d'une pergola et création d'une porte enêtre
HEBDING Christophe	Pose d'une piscine



Permis de construire 2022

FELLMANN David	Construction d'un abri de jardin + pose d'une pergola
LAISSUE Joseph	Construction d'une terrasse couverte et ouverte
ALVES Luciana	Construction d'une maison individuelle

L'Amicale des Sapeurs Pompiers du
CPI du Jura



Crémation des Sapins

Le vendredi **6 Janvier** 2023 à partir de 18:00,
A la chapelle de Durlinsdorf
(direction Moernach)

Petite restauration sur place (Vin chaud, grillades, etc...)

Ramassage des Sapins **vendredi**
6 janvier dans la journée
Merci de les sortir la veille !



Imprimée par l'amicale

L'ASD vous invite à prendre note de ses prochaines manifestations :

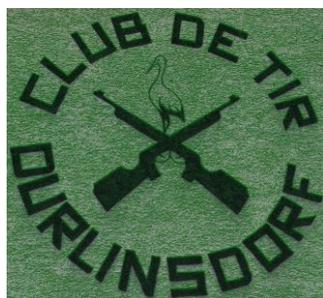
- 4 février 2023 LOTO à Koestlach
- 19 mars 2023 CARPES FRITES A EMPORTER
- 28 mai 2023 MARCHE GOURMANDE
- 15 juillet 2023 FESTIVITE DE LA FETE NATIONALE AU STADE DU GRUMBACH



-->A noter dans vos agendas

9 juillet 2023

50^{ème} anniversaire de la Société de Tir



Nous souhaitons un Joyeux Noël et une excellente Année 2023 à toutes les personnes de Durlinsdorf qui nous soutiennent.

Le président : Denis FELLMANN

Au mois de mai Western Evasion organisera sa Chevauchée des contreforts du Jura Alsacien au Delta -Farm

De plus amples informations vous parviendront ultérieurement !



Si la danse et la chorégraphie vous intéressent, l'Association « Les Ailes d'Amélie » recherche des amateurs pour compléter les groupes.

Les entrainements ont lieu à Durlinsdorf, le mercredi pour les petits et le vendredi soir pour les jeunes et adultes.

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter Mme SCHAUB DANILA au 06 68 74 11 32

FESTIVITES AVEC L'ANCIEN COMITE



Une conclusion festive a été organisée à l'Auberge Sundgauvienne pour remercier **Domprobst Martine et Alain, Gissinger Isabelle et Romain, Oppermann Gilbert et Cheval Marielle.**

Ces anciens membres actifs des donneurs de sang de Durlinsdorf ont su porter l'association durant de nombreuses années avec dynamisme et dévouement lui assurant sa pérennité jusqu'à aujourd'hui aux côtés de **Maurin Daniel, Bringel Marc et Nathalie, Jolidon Christine, Liegard Béatrice, Sigwalt Nicolas et Cindy** qui continuent leur action.

POINT d'INFORMATIONS AG 2022

Renouvellement du comité :

Le comité a été renouvelé au cours de l'AG ordinaire du 25 août 2022 à laquelle ont été conviées toutes personnes qui se sont manifestées. Les membres du comité ont été présentés au cours de l'AG annuelle du mois de novembre de cette année. Le Bureau est constitué de MAURIN Daniel (président) ; BRINGEL Nathalie (trésorière) ; ANSTETT Nadine (secrétaire).

Don de sang / don de plasma :

Mme Meister déléguée de secteur, invitée à l'AG, rappelle que les dons de sang sont optimisés car chaque partie du sang est dissociée pour qu'un maximum de besoins soient couverts.

Mme Meister présente également à l'assemblée le don de « plasma » qui est devenu un enjeu national afin de permettre la création de nombreux médicaments sur le territoire français. Les dons de plasma à l'échelle nationale ne sont actuellement pas suffisants pour constituer toutes les ressources en albumines, immunoglobulines et autres dérivés essentiels aux traitements de certaines maladies.



Mme Meister précise les différences entre ces formes de don :

Le don du sang, dit aussi don global, est possible, jusqu'à 71 ans et sur site itinérant pour

- les femmes 4x dans l'année à 8 semaines d'intervalle
- les hommes 5x dans l'année

Le don en lui-même se fait en quelques minutes

Le don de plasma est possible jusqu'à 65 ans

Il peut être réalisé tous les 15 jours et nécessite au minimum une heure pour le prélèvement.

Il n'est possible que dans les maisons de don comme celle de MULHOUSE (Hôpital du Hasenrain ;
Tel : 03 89 31 70 80)

Soutiens de la commune :

M. Le maire est venu rappeler le soutien de la commune à notre amicale par le prêt exceptionnel du foyer pour la journée de don et l'AG ; ainsi que l'aide financière apportée par la commune aux associations du village. Nous remercions la commune et ses élus pour ces gestes.

Remise des diplômes et médailles :

Des diplômes ont été remis à Stark Véronique, Bruetsch Adeline, Enderlin Amélie, Scholl Béatrice, Meister Roland, Musialski Maude. Les diplômés ou leur représentant sont entourés de Meister Elisabeth, Maurin Daniel et M. le maire.



Au cours de cette remise nous avons la joie de remettre un diplôme, entre autre, à deux personnes qui ne peuvent plus donner car elles-mêmes sont devenues bénéficiaires d'un don du sang.

Nous remercions chacun encore pour leurs gestes bénévoles et sommes heureux de continuer cette action pour celles et ceux qui en ont besoin.

Pour conclure cette assemblée, un buffet festif a été servi dans une atmosphère conviviale et détendue qui rappelle le sens premier du milieu associatif : générer du lien au travers d'un objectif commun.



Les ACTIONS ET PROJETS 2023

CALENDRIER DES « DONS DU SANG » sur la commune et environs

Vendredi, 20 janvier 2023 (MOERNACH)

Vendredi, 25 août 2023 (LIEBSDORF)

Judi, 30 mars 2023 à DURLINSORF

Vendredi, 27 octobre 2023 (KOESTLACH)

Rappel : Être majeur et se présenter avec sa carte d'identité et vous pouvez vous assurer de votre éligibilité au don sur le lien suivant : <https://dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner>

« VENTE DE TULIPES »

La vente de tulipes au profit de la recherche autour du don du sang et de sa valorisation aura lieu en 2023 (info Iliwap)

Vous êtes intéressés pour participer à la vie de l'association, contactez-nous par le moyen qui vous convient.

✉ **AMICALE des DONNEURS de SANG** - @ dondusangdurlinsdorf@gmail.com
1, rue de Dannemarie – 68480 DURLINSDORF

Daniel MAURIN (président) PORT : 06 84 56 28 03

Nadine ANSTETT (secrétaire) PORT : 07 86 50 58 16

TOUTES LES FORMES D'ENGAGEMENT SONT PRÉCIEUSES POUR NOUS,

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ! 

MOT DU CONSEIL DE FABRIQUE

Le conseil de fabrique vous souhaite

de belles fêtes,

et une bonne année 2023,

qu'elle vous apporte

bonheur, santé et réussite



Après deux années sans repas paroissial, nous allons enfin pouvoir nous retrouver le 5 mars pour notre traditionnel repas carpes frites. Pensez à réserver la date !



Qu'est ce que le CAUE ?

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association à compétence départementale créée par la loi sur l'architecture :
- Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. (Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7)
 - Le conseil des professionnels du CAUE est gratuit pour le particulier. Il se place hors de tout acte marchand et de toute procédure administrative. Il est délivré en toute indépendance.
 - Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur, ils vous aideront à définir vos besoins et à déterminer la faisabilité en amont de votre projet. Ils vous apporteront également un éclairage sur les contraintes à vérifier liées au site, à monter un dossier de permis de construire ou à vous diriger vers des professionnels compétents.



Votre CAUE c'est aussi :

un lieu d'expositions et d'information. Un centre de documentation est à la disposition de toute personne intéressée par les thématiques de l'architecture, l'urbanisme, le patrimoine local, l'habitat, l'énergie, les matériaux, l'environnement et le paysage...



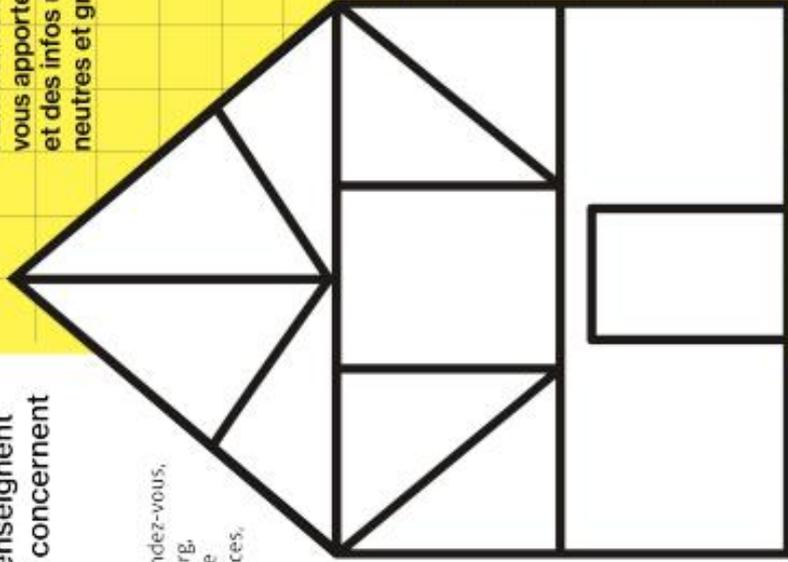
Les architectes – conseillers du CAUE d'Alsace vous renseignent sur toutes les phases qui concernent l'acte de construire pour un habitat de qualité.

Ils interviennent gratuitement sur rendez-vous, dans les bureaux du CAUE à Strasbourg, à Colmar ou près de chez vous dans le cadre de consultations, de permanences, d'événements ou de salons.

CAUE Alsace

Question d'habitat ?

Les architectes-conseillers du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace vous apportent des réponses et des infos utiles, neutres et gratuites



CAUE d'Alsace
Siège social
5 rue Hanring
F-67000 STRASBOURG
T + 33(0)3 80 15 02 30
www.caue-alsace.com
caue@caue-alsace.com

Antenne de Colmar
266 avenue de la Liberté
F-68000 COLMAR
T + 33(0)3 89 23 33 01
www.caue-alsace.com
info@caue-alsace.com

Alsace
caue
conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement



Alsace
caue
conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement



Vous envisagez de construire, transformer ou agrandir votre habitat

01

Quand demander conseil ?

Plus le conseil des architectes et paysagistes – conseillers est donné en amont de l'acte de construire, plus il est efficace et plus il vous aidera à définir au mieux les bonnes orientations pour votre projet.

02

Préparez votre entretien :

Apportez tout document utile à la compréhension de votre projet :

- l'extrait du règlement d'urbanisme en vigueur. Ces documents sont à demander en mairie ou à télécharger sur Internet
- un plan cadastral sur lequel figure votre terrain, téléchargeable sur le site : www.cadastre.gouv.fr
- les plans, des photographies de votre bien,
- s'ils existent les documents des fournisseurs
- les nuanciers de couleurs éventuels.

03

Prenez rendez-vous pour bénéficier d'un conseil :

- par téléphone : + 33(0) 3 89 23 33 01
- par mail : info@caue-alsace.com
- sur : www.caue-alsace.com



Les conseils des professionnels vous permettent de préciser votre projet :

- la liste de vos besoins, de vos envies et le mode de vie qui vous correspond
- l'implantation et l'orientation d'une construction existante ou à créer
- le potentiel du terrain ou de la construction
- les aspects techniques et esthétiques qui caractérisent la qualité architecturale :
 - volumes, matériaux
 - espaces extérieurs et intérieurs
 - prise en compte des caractéristiques patrimoniales
- pourquoi et comment contacter les administrations, les architectes et ingénieurs du privé, les entreprises et fournisseurs.

LA

LETTRE CYBER *en région Grand Est*



Décembre 2022

La thématique du mois **LES ACHATS EN LIGNE**

? Comment vérifier la fiabilité d'un site internet ?

Dans le domaine du web merchandising, l'achat en ligne est la conclusion d'une transaction commerciale opérée via Internet. Les achats dématérialisés ont connu un véritable essor ces dernières années grâce, notamment, à la mise en place de systèmes de paiement sécurisé fiables. Lorsque vous effectuez un achat en ligne, assurez-vous que le site sur lequel vous faites l'achat n'est pas une arnaque. Voici quelques conseils à suivre....

1 / Vérifiez l'identité du vendeur ainsi que sa réputation :

Pour être sûr que le site sur lequel vous souhaitez acheter un produit est fiable, la Direction Générale de la Concurrence, de la consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) recommande « d'entrer le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche, éventuellement associé avec le terme arnaque ». Dans les résultats de la recherche, vous pourrez vérifier si d'autres internautes ont déjà eu des mauvaises expériences avec le vendeur.

2 / Vérifiez les mentions légales et les CGV :

Les sites internet ont l'obligation de publier les mentions légales : il vous est ainsi possible de vérifier le nom, la dénomination sociale, l'adresse, les contacts, etc. Il est conseillé également de prendre connaissance des conditions générales de vente qui figurent généralement en bas de la page d'accueil. Vous pourrez avoir accès à un certain nombre de renseignements utiles.

3 / Attention aux offres « alléchantes » :

Faites attention aux offres trop alléchantes. Elles peuvent parfois cacher des arnaques. Même lorsqu'il ne s'agit pas d'arnaque, les vendeurs en ligne affichent parfois des offres très alléchantes, avec notamment de gros rabais, qui ne correspondent pas toujours à la réalité.



4 / Méfiez-vous des sites inconnus :

Contrôler les caractéristiques d'un produit acheté en ligne est compliqué puisque vous ne pouvez ni le toucher, ni l'essayer, ni interroger le vendeur. Il vous est donc conseillé de lire attentivement le descriptif du produit.

Dernier conseil : ne vous contentez pas uniquement de la photo !

5 / Ne vous fiez pas uniquement aux avis de consommateurs :

Les faux avis positifs sont monnaie courante. Les avis négatifs rédigés par des concurrents peuvent également apparaître.

6/ Privilégiez un site français ou européen :

Il est conseillé de choisir un site français ou européen, afin de vous garantir des droits (Rétractation par exemple) que ne garantissent pas les sites installés hors de l'Union Européenne.

Vous êtes victime d'une arnaque sur internet :

Quels sont les recours ? Voici un guide pour vous aider :

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/recours-arnaque-internet>

Dans le cadre de placements financiers, VÉRIFIEZ avant :

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Un site non gouvernemental existe pour vérifier les sites :

<https://franceverif.fr/>

PLUS D'INFOS





UN NOUVEAU SERVICE ...

... POUR VOS AMENDES

**Vous avez reçu une amende à payer
dans les départements du **GRAND EST** ?**



Ardennes
Aube
Marne
Haute-Marne
Meurthe-et-Moselle
Meuse
Moselle
Bas-Rhin
Haut-Rhin
Vosges

Pour payer ou vous renseigner, un
centre de contact des amendes
est à votre disposition :



au 03 29 69 69 69

HORAIRES

Du LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 17h



contact-amendes@dgifp.finances.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone



amendes.gouv.fr



stationnement.gouv.fr



Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte sept équipes dans le Sundgau. En 2021, les 90 bénévoles du secteur ont aidé 289 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

L'activité en hausse de Caritas Alsace, c'est malheureusement la preuve que la pauvreté n'épargne pas les villages. En 2021, le nombre de familles aidées a dépassé celui de 2019 et 2020. Et avec la tendance actuelle, ce n'est sans doute pas prêt de s'arrêter. Notamment avec l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens installés dans le Sundgau, qui s'ajoute à celle des personnes déjà aidées sur place. Dans le domaine de l'aide alimentaire, la hausse a été spectaculaire à l'épicerie solidaire de **Ferrette** (+43% en 2021) et à **Dannemarie** (+38%). Les autres équipes de Caritas Alsace du Sundgau (**Altkirch, Seppois, Hirsingue, Illfurth**) sont particulièrement dynamiques, chacune dans son domaine d'activité. Une belle dynamique de réseau est en train de se mettre en place autour du Grenier de la Solidarité d'**Oberdorf-Illtal**.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

***Nouvel arrivant à Durlinsdorf, installé au 9 rue des Maçons,
M WALTER Lucas vous propose ses services pour tous travaux
d'entretien des espaces verts, d'élagage et d'abattage d'arbres.***

**VOTRE PAYSAGISTE à
DURLINDORF**
**CREATION ET ENTRETIEN ESPACES
VERTS**



□

Taille ornementale | fruitière | élagage | abattage

06 02 35 81 64

sgreen@outlook.fr